

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 décembre 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 DU 335 - Dénomination « rue des Longues Raies » (13e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 3 décembre 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'étendre la dénomination "rue des Longues Raies" à la voie identifiée par l'indicatif FU/13, située dans le prolongement de la rue des Longues Raies, commençant au numéro 41 rue des Longues Raies et finissant au numéro 71 rue de l'Amiral Mouchez, dans le 13e arrondissement ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 9 décembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination "rue des Longues Raies" est étendue à la voie FU/13, propriété communale commençant au numéro 41 rue des Longues Raies et finissant au numéro 71 rue de l'Amiral Mouchez (13^e).